

AUSEIS



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Comptes arrêtés au 31/12/2020

FEDERATION REGIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

FRAB AuRA

Association loi 1901

Siège administratif : INEED Rovaltain TGV1, rue Marc Seguin-BP 11150-Alixan26958 VALENCE CEDEX

Siège social : 11, allée Pierre de Fermat-BP 70007-63171 AUBIERE CEDEX

Société par actions simplifiée au capital de 16.000 €

RCS Lyon 788 671 139

SIÈGE SOCIAL : AGRAPOLE-192 rue de GERLAND-69364 LYON CEDEX 07

☎ 04 72 72 49 49 – 📠 04.72.69.92.00

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

FRAB AuRA

Association loi 1901

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « FRAB AuRA » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

➤ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

➤ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association concernant les subventions, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Par ailleurs, nous précisons ce qui suit :

- Les comptes de subventions d'exploitation font l'objet d'un contrôle interne formalisé visant à garantir l'exhaustivité, la réalité des soldes et le rattachement effectif de ces produits à l'exercice concerné.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 31 mars 2021

Pour AUSEIS
Pierre GOUSSARD
Commissaire aux comptes associé

État préparatoire au Bilan Actif

		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019		
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net		
État exprimé en €							
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Immobilisations Incorporelles						
	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de recherche et de développement	AD		AE			
	Concessions brevets droits similaires	AF		AG		312,03	
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes	AL		AM			
	Immobilisations Corporelles						
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, mat et outillage indus.	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 947,22	AU	2 301,95	645,27	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
Immobilisations Financieres							
Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières	BH	2 266,00	BI		2 266,00		
TOTAL (II)	BJ	5 213,22	BK	2 301,95	2 911,27	3 722,31	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours						
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En-cours de production de biens	BN		BO			
	En-cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et Acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Créances						
	Créances clients et comptes rattachés (3)	BX	30 142,09	BY		30 142,09	34 650,22
	Autres créances (3)	BZ	527 015,88	CA		527 015,88	654 830,99
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement	CD		CE				
Disponibilités	CF	32 242,79	CG		32 242,79	105 701,90	
Charges constatées d'avance (3)	CH	4 102,26	CI		4 102,26	5 641,16	
TOTAL (III)	CJ	593 503,02	CK	0,00	593 503,02	800 824,27	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL					
	Primes et remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif (VI)	CN					
TOTAL ACTIF	CO	598 716,24	1A	2 301,95	596 414,29	804 546,58	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

Du 01/01/2020
Au 31/12/2020
Du 01/01/2019
Au 31/12/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel (1)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)	DC		
	RESERVES			
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG	219 949,61	282 048,62
	Report à nouveau	DH		
	Résultat de l'exercice	DI	-6 982,27	-62 099,01
Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées	DK			
	Total des capitaux propres	DL	212 967,34	219 949,61
Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	Total des autres fonds propres	DO	0,00	0,00
Provisions	Provisions pour risques	DP	19 374,77	31 374,20
	Provisions pour charges	DQ	3 660,00	
	Total des provisions	DR	23 034,77	31 374,20
Dettes	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	60 000,00	50 237,43
	Emprunts et dettes financières divers	DV	4 740,84	83 738,53
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	107 803,34	28 360,34
	Dettes fiscales et sociales	DY	76 028,23	111 387,86
	DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	29 883,77	109 359,61	
Produits constatés d'avance (4)	EB	81 956,00	170 139,00	
	Total des dettes	EC	360 412,18	553 222,77
	Ecart de conversion passif	ED		
	TOTAL PASSIF	EE	596 414,29	804 546,58
Renvois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Écart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	60 000,00	50 106,11	

État préparatoire au Compte de résultat 1/2

État exprimé en €

		France		Exportation		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	FA	1 070,00	FB		FC	1 070,00	
	Production vendue							
	Biens	FD	6 771,42	FE		FF	6 771,42	
	Services	FG	204 312,90	FH		FI	204 312,90	
	Montant net du chiffre d'affaires	FJ	212 154,32	FK		FL	212 154,32	
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subvention d'exploitation					FO	395 659,79	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)					FP	37 893,11	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 260,40	
Total des produits d'exploitation (2)						FR	648 967,62	783 759,15
Charges d'exploitation	Achats de marchandises					FS	963,00	
	Variation de stock					FT		
	Achats de matières et autres approvisionnements					FU		
	Variation de stock					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	242 963,31	318 870,15
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	10 566,08	23 972,55
	Salaires et traitements					FY	284 995,12	337 755,06
	Charges sociales du personnel (10)					FZ	114 055,44	131 040,73
	Dotations aux amortissements					GA	421,70	508,52
	Dotations aux provisions :							
	- sur immobilisations					GB		
	- sur actif circulant					GC		
	- pour risques et charges					GD	17 360,04	25 499,45
Autres charges (12)					GE	10 018,11	9 689,99	
Total des charges d'exploitation (4)						GF	681 342,80	847 336,45
RESULTAT D'EXPLOITATION						GG	-32 375,18	-63 577,30
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		46,00
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
Produits financiers	De participations (5)					GJ		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2,73	4,19
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers						GP	2,73	4,19
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	619,40	882,31
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières						GU	619,40	882,31
RESULTAT FINANCIER						GV	-616,67	-878,12
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS						GW	-32 991,85	-64 409,42

État préparatoire au Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en €

		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-32 991,85	-64 409,42	
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA 28 746,21	10 616,42	
	Sur opérations en capital	HB 300,00		
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7)	HD 29 046,21	10 616,42	
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)	HE 3 036,63	8 306,01	
	Sur opérations en capital	HF		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)	HH 3 036,63	8 306,01	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI 26 009,58	2 310,41	
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK		
TOTAL DES PRODUITS		HL 678 016,56	794 425,76	
TOTAL DES CHARGES		HM 684 998,83	856 524,77	
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN -6 982,27	-62 099,01	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G 28 746,21	9 291,30
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H 3 036,63	8 273,33	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont	amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art 217 octies)	RC	
		amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détails des produits et charges exceptionnels :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

ANNEXE

APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES - METHODES D'EVALUATION

1° - Les comptes de l'exercice arrêté le 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément au règlement 99-01 de l'ANC applicable aux associations et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

2° - Evaluation des éléments inscrits en comptabilité

- **Immobilisations incorporelles :**
- **Immobilisations corporelles :**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

- L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

- **Créances et dettes :**

Elles ont été évaluées pour leur montant nominal.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision.

- **Disponibilités :**

Les valeurs disponibles en banque ou caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Un état de rapprochement justifie le solde.

ANNEXE (suite)

3° Honoraires des commissaires aux comptes :

Montant : 4963 €

4° Produits et charges exceptionnels :

Ils tiennent compte non seulement des éléments non liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

5° Indemnité compensatrice allouée aux membres du Conseil d'Administration

Montant : 6593 €

6° Provisions pour risques et charges :

- Des provisions sont constituées au regard des subventions à recevoir ou reçues.

A compter de l'exercice 2017, un changement de méthode était adopté concernant l'assiette et les taux de provisions :

L'assiette des provisions était constituée uniquement sur le solde de subvention à recevoir et non plus sur le montant de l'attributif.

Le taux de provision appliqué pour les subventions faisant l'objet de financement de partenaires autres que l'Etat ou l'Europe s'élevait à 5%

Le taux de provision appliqué pour les subventions faisant l'objet d'un cofinancement Région/Europe et celles faisant l'objet d'un financement Etat ou autre partenaire s'élevait à 10% ou 5% selon les cas.

A compter de l'exercice 2019, si l'assiette des provisions demeure inchangée, les taux de provisions suivent désormais, la règle suivante :

pas de provision sur les subventions sans risque

2,5% sur les subventions avec risques moyens (Etat et Région)

5% sur les subventions plus risquées, voir plus, après un calcul plus précis du risque

- Des provisions sont constituées au regard des conclusions éventuelles de contrôles en cours.
- Une provision est constituée pour indemnité de départ à la retraite et cotisations liées.

IMMOBILISATIONS/AMORTISSEMENTS AU 31/12/2020

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>	3 272,62	0,00	3 272,62	0,00
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>ons techniques, matériel et outillage</i>	6 276,00	0,00	6 276,00	0,00
<i>stallations générales agencements divers</i>	2 947,22	0,00	0,00	2 947,22
<i>Immobilisations financières</i>	2 655,35	0,00	389,35	2 266,00
Total Immobilisations	15 151,19	0,00	9 937,97	5 213,22
AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice			Montant des amortissements à la fin de l'exercice
<i>Sur immobilisations incorporelles</i>	2 960,59	312,03	3 272,62	0,00
<i>Sur immobilisations corporelles</i>				
<i>ons techniques, matériel et outillage</i>	6 276,00	0,00	6 276,00	0,00
<i>stallations générales agencements divers</i>	2 192,30	109,67	0,00	2 301,97
Total Amortissements	11 428,89	421,70	9 548,62	2 301,97

ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CREANCES	MONTANT BRUT	MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN
Creances ratt. à des particip. et adhésions	0,00		
Prêts	0,00		
Autres immobilis financ	2 266,00	0,00	2 266,00
Clients douteux	627,00	0,00	627,00
clients et comptes rattaché	29 515,09	28 045,09	1 470,00
Avances, acptes versés/comma	0,00	0,00	0,00
Personnel	0,00	0,00	
MSA et autres organismes	0,00		
Impôts sur les bénéfices	0,00		
TVA	318,79	318,79	
Divers impôts (taxe salaires)			
Comptes courants	32 242,79	32 242,79	
Débiteurs divers	526 697,09	288 597,44	238 099,65
Charges constatées d'av.	4 102,26	4 102,26	
TOTAL	595 769,02	353 306,37	242 462,65

ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

DETTES	MONTANT BRUT	MOINS D'UN AN	MOINS DE 5 ANS
Emprunt moyen terme	0,00		
Emprunt court terme	0,00		
Ouverture de crédit	60 000,00	60 000,00	
Emprunt associés	0,00		
Associés opérations financières	0,00		
Fournisseurs	107 803,34	107 803,34	
Associés intérêts et ristournes	0,00		
Personnel	30 473,16	30 473,16	
MSA et autres organismes	36 285,61	36 285,61	
Impôts sur les bénéfiques	0,00		
TVA	5 331,59	5 331,59	
Divers impôts,taxes (PAS,taxe salaires, taxe	3 937,87	3 937,87	
Dettes sur immobilisations	0,00		
Autres dettes	34 624,61	34 624,61	
Produits constatés d'avance	81 956,00		81 956,00
TOTAL	360 412,18	278 456,18	81 956,00

TABLEAU DES PROVISIONS AU 31/12/2020

NATURE DES PROVISIONS	N-1	Augmentations	Diminutions	N
Provisions pour risques divers	4 324,80	0,00	0,00	4 324,80
Provisions pour amendes et pénalités	614,67	0,00	614,67	0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques et charges	25 607,73	17 360,04	24 884,80	18 082,97
Total provisions risques et charges	30 547,20	17 360,04	25 499,47	22 407,77
Sur immobilisations incorporelles				0,00
corporelles				0,00
financières				0,00
Sur stocks et en cours				0,00
Sur comptes clients	827,00	0,00	200,00	627,00
Autres provisions pour dépréciation				
Total provisions pour dépréciation	827,00	0,00	200,00	627,00
TOTAL GENERAL	31 374,20	17 360,04	25 699,47	23 034,77

ENGAGEMENTS ET OPERATIONS INSCRITS AU BILAN

Engagements pris en matière de retraite

Engagements retraite	provisionné	non provisionné	total
I.D.R.	2 397,00		2 397,00
provisions pour chges sociales liées à IDR	1 263,00		1 263,00
TOTAL	3 660,00	0,00	3 660,00

DETAIL DES PRODUITS D'EXPLOITATION

VENTES DE MARCHANDISES	N	N-1
TOTAL VENTES DE MARCHANDISES*	7 841,42	3 118,06
PRODUCTION VENDUE	N	N-1
TOTAL VENTES PRODUITS (services)	204 312,90	273 156,56
TOTAL RETROCESSIONS		
TOTAL EXPORTATION		
TOTAL PRODUCTION VENDUE	212 154,32	276 274,62

(SUITE) DETAIL DES PRODUITS D'EXPLOITATION

PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	N	N-1
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	395659,79	427981,87
TOTAL	395 659,79	427 981,87
REPRISE PROV /TRANSF DE CHARGES		
reprise sur provisions	16 939,47	36 255,79
transfert de charge	20 953,64	42 658,35
TOTAL	37 893,11	78 914,14
AUTRES PRODUITS	3260,4	588,52

* seules apparaissent dans cette rubrique les ventes de cabas, tabliers, autocollants, magnets, dépliants, tarières

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sur opérations de gestion	28 446,21
---------------------------	-----------

Sur opérations en capital	300,00
---------------------------	--------

Reprise sur provisions et transferts de charges	0,00
---	------

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Sur opérations de gestion	3 036,63
---------------------------	----------

Sur opérations en capital	0,00
---------------------------	------

Dotation aux amortissements et aux provisions	0,00
---	------

FRAB AuRA

BILAN AU 31/12/2020

Ventilation par catégorie de l'effectif moyen en 2019 :

	cadre	non cadre
direction	1,6	-
administration	-	0,8
chargés de mission	-	5,8

salariés permanents au 31/12/2020 : 9

Total des 3 meilleurs salaires : 108 953,20 euros

montant des salaires déclarés DSN 2020 290787,27 euros

2020

SUIVI DE L'EFFECTIF EN ETP (Equivalent Temps plein) en 2020

effectif moyen en ETP au 31/12/2020 en lissé **8,2**

Ventilation par catégorie de l'effectif moyen

postes	cadre	non cadre
direction	1,8	0
administration	0	0,8
chargés de mission	0	5,6
Total structure	1,8	6,4